

BOÎTE À OUTILS POUR LES JEUNES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS FAMILIAUX

Ébauche annotée

Introduction : but, objectifs, vision et cible de la Boîte à outils pour les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux

But

Le but premier de cette boîte à outils est d'aider les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux¹ en leur fournissant les connaissances, les ressources et les orientations nécessaires pour relever les défis immédiats et permettre le renouvellement générationnel dans l'agriculture familiale².

Aujourd'hui, les systèmes alimentaires sont confrontés à des défis et des opportunités sans précédent, notamment pour la jeune génération d'agricultrices et agriculteurs, qui est directement concernée par l'avenir du secteur. Cette boîte à outils est spécifiquement conçue pour répondre aux besoins des jeunes du monde entier, quel que soit leur contexte agricole, pour les aider à accéder aux compétences techniques et à influencer sur les politiques. En mettant l'accent sur leur

¹ Tout comme dans le Plan d'action global de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF), dans ce document, la notion d'agriculture familiale fait référence à tous les types de modèles de production familiale adoptés dans l'agriculture, la foresterie, la pêche, l'aquaculture et l'élevage. Elle inclut les paysannes et paysans, les peuples autochtones, les communautés traditionnelles, les personnes pratiquant la pêche artisanale, l'agriculture de montagne et l'élevage, et les utilisatrices et utilisateurs des forêts.

² Dans le présent document, nous nous référons à la définition du « renouvellement générationnel » figurant dans le Plan d'action global de la DNUAF, à savoir : « faire en sorte que les jeunes restent dans les exploitations et dans les communautés rurales ». Le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies fait également référence à la « durabilité [ou pérennité] générationnelle », qui est étroitement liée au concept précédent. Il définit la durabilité générationnelle comme « la collaboration intergénérationnelle et l'équilibre changeant et dynamique entre les générations – en tant qu'élément moteur fondamental du développement [...]. Un équilibre intergénérationnel établi et maintenu avec soin et un échange multidirectionnel de savoirs, de ressources et de stratégies de subsistance entre générations peuvent permettre aux jeunes de jouer un rôle plus important pour ce qui est de conduire et de mener à bien des initiatives visant à introduire dans les systèmes alimentaires des innovations développées localement et de contribuer à des transformations agraires, rurales et urbaines durables ».

situation et leurs priorités, nous souhaitons permettre aux jeunes de prospérer dans un paysage agricole en pleine évolution, placé sous le signe du changement.

Pour créer cette boîte à outils, nous avons tenu compte des divers environnements dans lesquels les jeunes évoluent dans différentes régions du monde. À cet effet, nous avons utilisé une méthode consultative impliquant un petit groupe de jeunes issus des différents réseaux représentés au Comité directeur de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF), à savoir le [Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire \(CIP\)](#), l'[Organisation mondiale des agriculteurs \(OMA\)](#), [La Via Campesina \(LVC\)](#) et le [Forum rural mondial \(FRM\)](#). Grâce à cette approche participative, la boîte à outils propose des solutions pertinentes et pratiques qui sont applicables au quotidien par les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux. Que ce soit pour explorer les complexités des politiques agroalimentaires ou partager des techniques agricoles efficaces, cette boîte à outils constitue une ressource précieuse pour les jeunes qui peuvent ainsi rehausser leurs compétences et avoir un plus grand impact à différents niveaux, de l'échelon local à l'échelon mondial, et dans différentes sphères, comme celles de la famille, de la communauté, des organisations agricoles et des instances d'élaboration des politiques.

Objectifs

Nous voulons apporter des ressources et un soutien aux jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux avec des outils et des informations pratiques pour améliorer leurs pratiques agricoles et éliminer les obstacles au renouvellement des générations. Nous leur donnons notamment accès à des compétences techniques, à des exemples d'apprentissage, à des méthodologies et à des ressources de planification financière adaptés à leurs besoins.

Nous voulons améliorer l'influence des jeunes et des organisations agricoles sur les politiques en leur donnant les moyens, d'une part, de participer activement au dialogue sur les politiques et aux activités de plaidoyer, et, d'autre part, de renforcer leurs capacités politiques et techniques par le biais de formations et de ressources structurées. Cela suppose la création de plateformes afin que les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux puissent faire entendre leurs voix et participer à la prise de décision, et la mise en place de programmes de formation aux pratiques agricoles, aux innovations et aux compétences politiques et de leadership. En renforçant leurs compétences et leurs connaissances, les jeunes agricultrices et agriculteurs peuvent plaider plus efficacement en faveur de leurs besoins et de ceux de leur communauté.

De plus, nous voulons aussi encourager le sentiment d'appartenance à une communauté et l'échange de connaissances, en soutenant la création de plateformes grâce auxquelles les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux peuvent établir des liens, faire part de leurs expériences et apprendre des autres en vue de développer un sentiment d'appartenance à une communauté et de favoriser la croissance collective. Cela inclut les forums en ligne, les groupes sur les réseaux sociaux ainsi que les activités de formation et de réseautage en présentiel où les jeunes peuvent échanger des idées, collaborer sur des projets et créer des liens d'entraide, que ce soit entre eux, avec leurs homologues plus âgés ou avec d'autres parties prenantes des systèmes alimentaires. Nous en sommes convaincus, la promotion d'une communauté soudée peut conduire à la constitution d'un réseau de jeunes où chacun se soutient et œuvre à un changement en profondeur de la société. Elle est par ailleurs porteuse de progrès collectifs.

Vision

Notre vision pour cette boîte à outils consiste à permettre aux jeunes de jouer un rôle plus important dans les systèmes alimentaires, au sein de leurs organisations et de leurs zones rurales, en faisant en sorte que l'agriculture garantisse leur subsistance et leur bien-être, et que le modèle d'agriculture familiale perdure. Il s'agit non seulement de garantir leur stabilité économique, mais aussi de faire respecter leurs droits humains, sociaux et civils, notamment le droit à un

environnement sain, à la participation, à l'inclusion, à des conditions de travail décentes et au bien-être.

Nous avons conscience des nombreux obstacles auxquels les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux font face, les poussant à migrer. Ces obstacles, identifiés grâce à des questionnaires détaillés et à la consultation des parties prenantes, sont traités de façon approfondie dans le [rapport 2021 du Groupe d'experts de haut niveau \(HLPE\) sur les jeunes](#). Ils incluent l'accès limité à la terre et aux autres ressources naturelles, les contraintes financières, les obstacles à la relève, le manque de connaissances techniques (notamment sur l'adaptation au changement climatique), la faible rémunération de la main-d'œuvre agricole, les préjugés socioculturels autour de l'agriculture familiale, et la faible représentation dans les processus d'élaboration des politiques. Ces obstacles englobent les questions de genre et la situation politique des différents pays, et varient selon que le renouvellement des générations a lieu au sein d'une même famille et/ou communauté.

La participation accrue des jeunes dans les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux est un autre élément clé de notre vision. Comme indiqué dans le [Plan d'action global](#) de la DNUAF, il est essentiel de favoriser les capacités des jeunes en tant qu'agents du changement et d'accroître la participation significative des agricultrices et agriculteurs dans les prises de décision à tous les niveaux. Cependant, l'absence de connaissances et de compétences adéquates, associée aux possibilités limitées d'intégration de la jeune génération au processus décisionnel, ainsi qu'aux obstacles mentionnés ci-dessus, se traduit par une faible adhésion des jeunes et un manque de renouvellement des générations au sein de bon nombre d'organisations.

En mettant l'accent sur la diversité des situations, des visions et des besoins de la jeune génération, nous soulignons la nécessité d'un accès équitable aux ressources et aux opportunités, par le biais de la création d'un environnement favorable à l'épanouissement des jeunes et au renouvellement générationnel dans le secteur agricole. Notre vision entend aussi plaider en faveur de politiques à l'appui de l'agriculture durable, protégeant l'environnement et renforçant la résilience des communautés rurales. Les jeunes peuvent et doivent jouer un rôle essentiel dans la réalisation de cette vision, à condition d'avoir tous les moyens d'action pour le faire. Nous espérons que cette boîte à outils promouvra un environnement plus inclusif et favorable pour les jeunes du monde entier, en leur permettant de contribuer significativement à la sécurité alimentaire mondiale, à la souveraineté alimentaire et au développement rural.

Nous aspirons à façonner un avenir où les jeunes agricultrices et agriculteurs seront reconnus comme remplissant des fonctions clés dans les systèmes alimentaires et le secteur agricole, et participant activement à l'élaboration de politiques et d'innovations rendant l'agriculture attractive, que ce soit pour y travailler ou pour en vivre. En donner aux jeunes les moyens d'agir, nous construisons non seulement un avenir meilleur pour l'agriculture, mais nous assurons également la durabilité et la résilience de nos systèmes alimentaires.

Public cible

Cette boîte à outils est spécifiquement conçue pour les jeunes agricultrices et agriculteurs, afin de leur apporter les outils, les connaissances et la confiance nécessaires à la réalisation de leur rôle d'agents du changement dans des systèmes alimentaires florissants. Les jeunes sont en première ligne de l'innovation agricole, mais une bonne transition passera nécessairement par l'autonomisation et par un échange entre les jeunes et d'autres acteurs, comme des agricultrices et agriculteurs plus âgés et des responsables de l'élaboration des politiques. Le public cible de cette boîte à outils doit donc être élargi afin d'inclure :

- Les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux : pour leur fournir des directives sur le soutien à leurs jeunes membres dans le cadre de l'élaboration de politiques et d'actions de plaidoyer, ainsi que sur la mobilisation de nouveaux jeunes. Ces organisations

jouent un rôle capital dans la représentation des intérêts des agricultrices et agriculteurs et dans la facilitation de leur accès aux ressources et aux réseaux.

- Les gouvernements nationaux et les responsables de l'élaboration des politiques : pour leur apporter des indications et des données pouvant aider à l'établissement de politiques alimentaires efficaces. Les responsables de l'élaboration des politiques peuvent s'appuyer sur les informations et les recommandations fournies dans cette boîte à outils pour formuler des politiques qui soutiennent réellement les jeunes et le renouvellement générationnel dans l'agriculture familiale, pour ainsi poursuivre les objectifs de la DNUAF et promouvoir des pratiques agricoles durables.
- Les acteurs du développement agricole et rural : pour faciliter la collaboration et le partage des ressources. Les parties prenantes, telles que les organisations internationales, les ONG locales et les entités du secteur privé, peuvent utiliser cette boîte à outils pour mieux adapter et améliorer leur soutien à la jeune génération et pour nouer des partenariats favorisant leur participation significative, l'innovation et le développement dans les systèmes alimentaires.

Élaboration de la Boîte à outils pour les jeunes agricultrices et agriculteurs : processus et prochaines étapes

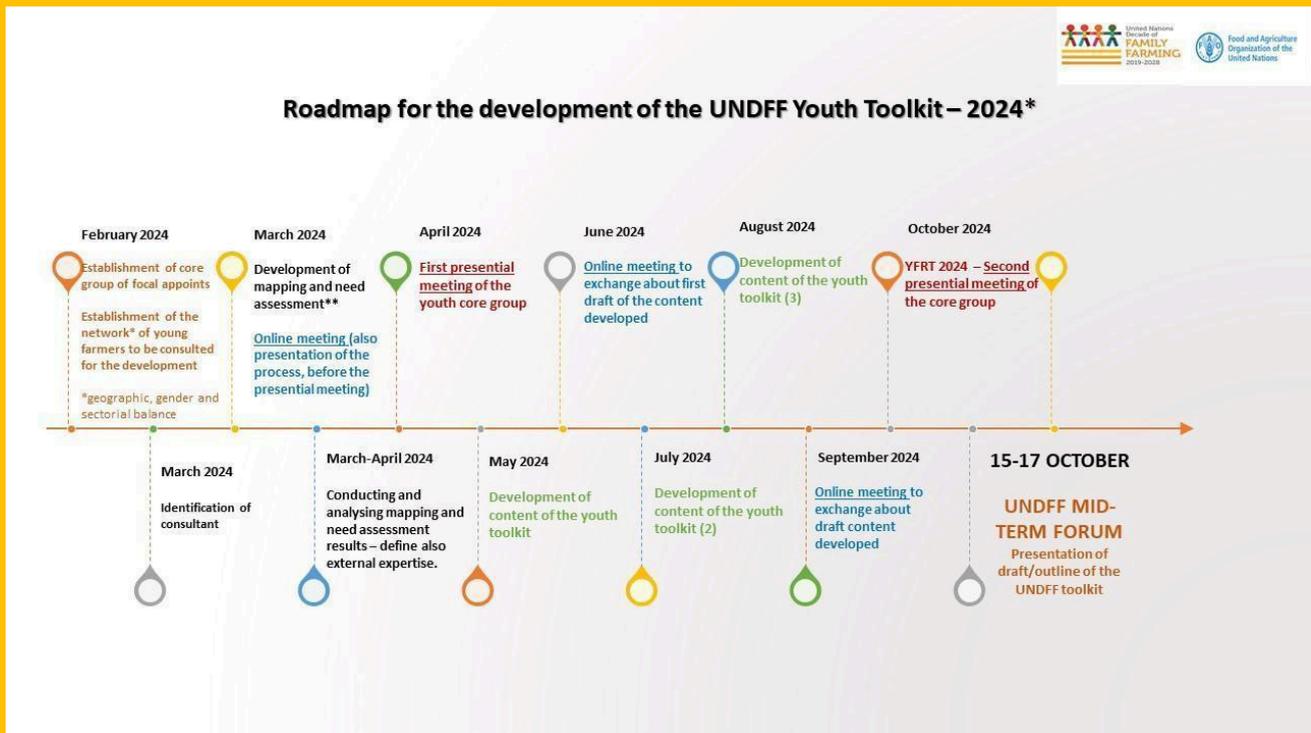
Première phase : ébauche de la boîte à outils

La seconde table ronde des jeunes agricultrices et agriculteurs, organisée par la DNUAF dans le cadre du Forum mondial de l'alimentation (FMA), le 20 octobre 2023, a débouché sur la constitution du Groupe de travail des jeunes agricultrices et agriculteurs de la DNUAF. Parmi les objectifs de ce groupe de travail figure l'élaboration d'une boîte à outils pour soutenir les jeunes et assurer la pérennité générationnelle de l'agriculture familiale, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action global de la DNUAF – et plus particulièrement du « Pilier 2 - Transversal » consacré à la jeunesse.

Lors de cette rencontre, le groupe de travail a planifié la première phase du projet selon le calendrier suivant, afin d'élaborer la présente ébauche annotée.

Entre février et avril 2024, le groupe de travail a préparé et distribué le questionnaire *Needs and visions for generational turnover in family farming* (Besoins et visions pour le renouvellement des générations dans l'agriculture familiale), qui a été renseigné par des jeunes issus de secteurs différents représentant 18 organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux différentes. Les données recueillies – sur les obstacles et les outils existants pour le renouvellement des générations dans l'agriculture familiale – ont contribué aux débats et à l'établissement de l'ordre du jour d'une réunion en personne.

Cette réunion a eu lieu en avril 2024, pendant deux jours, au siège de la FAO. Elle a rassemblé des membres du personnel des cinq organisations agricoles impliquées dans le projet, des membres de la division PSUF et d'autres divisions de la FAO liées à la DNUAF, le consultant choisi par les organisations pour coordonner l'élaboration de l'ébauche, et 10 jeunes leaders issus de 10 organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux différentes. Cette délégation a été choisie en veillant à une représentation équilibrée des femmes et des hommes, des secteurs, et des origines géographiques. Durant la réunion, les objectifs, le public cible, le contenu et le format de la boîte à outils ont été définis. Ces éléments ont ensuite été affinés au fil des mois grâce à une collaboration participative avec les membres du personnel et certaines personnes déléguées par les organisations agricoles impliquées, qui ont contribué à l'élaboration du contenu de l'ébauche.



Prochaines étapes : contenu et mesures visant à développer la boîte à outils à compter d’octobre 2024

La version finale de la boîte à outils sera un outil dynamique, combinant du texte dans différentes langues et des éléments artistiques conçus pour les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux, disponible sur une plateforme web interactive. L’objectif est de développer son contenu dans les délais impartis, en fonction des ressources financières disponibles.

Différentes mesures seront prises pour développer les trois parties de cette boîte à outils, en particulier :

- Le lancement d’un espace web interactif qui hébergera la Boîte à outils pour les jeunes agricultrices et agriculteurs. Cet espace pourra être adapté en fonction des évolutions futures et contiendra les trois parties de la boîte à outils.

Première partie : Influence sur les politiques

- **Processus de cartographie et rapport :** Un processus de cartographie sera mené, suivi d’un rapport présentant les diverses pratiques et expériences. Cette initiative permettra de recueillir des témoignages de la participation et du leadership des jeunes dans les structures internes des organisations agricoles, des groupes de travail aux organes de direction. Le but est ici de comprendre comment les organisations d’agricultrices et agriculteurs familiaux favorisent le changement de culture au sein de leurs organisations. Cette cartographie se concentrera dans un premier temps sur les expériences émanant de 12 organisations agricoles sélectionnées par le Groupe de travail des jeunes agricultrices et agriculteurs de la DNUAF, avec une représentation de divers secteurs et de régions. Cet exercice se poursuivra à l’avenir, en accueillant des contributions écrites afin d’élargir le nombre d’expériences, ce qui permettra de présenter des idées aux personnes cherchant à développer des initiatives dans le domaine du renouvellement des générations.
- **Outil méthodologique interactif :** Un outil interactif sera développé afin d’aider les jeunes agricultrices et agriculteurs à définir et à analyser les caractéristiques des cadres juridiques

à l'appui du renouvellement des générations et de la pérennité. Cet outil servira à l'évaluation des politiques et des programmes aux niveaux local, national, régional et international. Il aidera les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences utiles dans les processus de prise de décision et de formulation des politiques portant sur le renouvellement des générations dans l'agriculture familiale. Cet outil méthodologique sera conçu avec la collaboration des 4 organisations internationales impliquées.

- Cartographie analytique des instruments politiques : Une cartographie analytique des instruments politiques internationaux et nationaux, organisée par région, sera élaborée dans le but d'appuyer le renouvellement des générations dans l'agriculture familiale. Cet outil, facile d'utilisation, donnera un aperçu des instruments spécifiques, des expériences en lien avec leur utilisation et de la manière dont ils peuvent être appliqués. Il analysera également les cadres juridiques qui permettent de lever les obstacles et identifiera les lacunes qui doivent encore être comblées.

Deuxième partie : Partage de connaissances

- Le développement d'un module de formation portant sur le renforcement des capacités des organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux en matière d'élaboration des politiques publiques, de dialogue sur les politiques et de plaidoyer viendra compléter les efforts menés aux niveaux national, régional et international, spécifiquement depuis la perspective des jeunes agricultrices et agriculteurs. Ce module, créé après consultation et collaboration entre les quatre organisations internationales impliquées dans la conception de la boîte à outils, intégrera à la fois le contenu et les approches méthodologiques. S'inspirant des expériences recueillies, il servira de ressource aux organisations agricoles pour organiser des sessions de formation visant à renforcer les capacités de la jeune génération à influencer sur les politiques publiques et à prendre part aux dialogues sur les politiques.
- En outre, une série de vidéos sera produite dans le but d'expliquer les méthodologies et le contenu du module de formation pour le renforcement des capacités en matière de politiques publiques. Ce contenu interactif améliorera l'accessibilité des supports de formation.

Troisième partie : Récits d'apprentissage

- Recueil d'expériences de formation : La boîte à outils contiendra un recueil de 12 expériences menées par des organisations agricoles en matière de mise en œuvre de modules de formation technique et politique dans le domaine de l'agriculture familiale. Ce recueil, organisé sous forme de tableaux et enrichi de documents et d'images, mettra en évidence les approches méthodologiques, les contenus et les contextes dans lesquels ces formations sont appliquées et la manière dont elles abordent les obstacles au renouvellement générationnel dans l'agriculture familiale. Facile d'emploi, il est destiné à servir de référence pratique pour l'élaboration de programmes de formation efficaces portant sur le renouvellement des générations. Les 12 expériences provenant d'organisations agricoles seront sélectionnées par le Groupe de travail des jeunes agricultrices et agriculteurs de la DNUAF, en garantissant une diversité en termes de secteurs et d'origines géographiques. Ce recueil viendra enrichir l'exercice de cartographie décrit dans la première partie et sera intégré à une carte interactive. Tout comme pour l'exercice de cartographie, ce recueil permettra de soumettre des expériences supplémentaires par le biais d'un outil en ligne, permettant ainsi des mises à jour continues.
- Série de podcasts sur les expériences en matière de leadership : Une série de podcasts accompagnera ce recueil et fera entendre la voix d'agricultrices et agriculteurs, jeunes et moins jeunes, et de membres d'organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux, qui

évoqueront leurs méthodes de leadership et leur vécu en lien avec la prise de décision. Le podcast portera directement sur les expériences recueillies.

- Recueil d'expériences sur le renouvellement des générations : En outre, un recueil spécifique de 16 expériences de renouvellement des générations dans l'agriculture familiale sera compilé. Ces expériences, choisies par le Groupe de travail des jeunes agricultrices et agriculteurs de la DNUAF, seront sélectionnées sur la base de critères garantissant l'équilibre entre les genres, les secteurs et les zones géographiques. Ce recueil, organisé sous forme de fiches d'information et enrichi de documents et d'images, mettra en valeur la diversité de l'agriculture familiale. Il mettra en exergue les obstacles contextuels, les opportunités et les stratégies en jeu. Ces expériences enrichiront le processus de cartographie.
- Série de podcasts sur le renouvellement générationnel : Une autre série de podcasts relatera des histoires en lien avec le renouvellement des générations dans l'agriculture familiale, en donnant la parole à des personnes pratiquant l'agriculture familiale et à des membres d'organisations agricoles. Cette série portera sur les expériences recueillies et donnera un aperçu des méthodes utilisées par différentes organisations pour favoriser le renouvellement des générations.

La boîte à outils, élaborée conformément au Pilier 2 du Plan d'action global, se veut un outil accessible et efficace pour différents publics cibles. Elle vise à accroître la participation et la représentation des jeunes dans la formulation des politiques et la prise de décision au sein du système agroalimentaire, contribuant ainsi à la pérennité générationnelle de l'agriculture familiale.

Pour ce faire, des ressources financières et humaines sont nécessaires afin de produire des résultats de recherche, organiser des réunions en ligne et en personne (avec interprétation) et créer des formats web, visuels et audio.

Première partie : Influence sur les politiques

Introduction : Jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux : luttes, opportunités et droits

Dans la société actuelle, les crises prolongées telles que le changement climatique, les pandémies et les conflits armés génèrent des ondes de choc mondiales qui ont un impact sans précédent sur la sécurité alimentaire mondiale et aggravent l'injustice sociale dans le monde entier. Comme suggéré par le [Groupe d'experts de haut niveau \(HLPE\)](#) du [Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies \(CSA\)](#) dans son rapport « [Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) », publié en 2021, un changement de paradigme qui délaisse le statu quo doit être opéré de toute urgence pour faire face aux crises sociales, politiques, économiques, sanitaires et écologiques que nous traversons, car les solutions adoptées jusqu'à présent n'ont pas produit les résultats annoncés. Les crises actuelles trouvent leur origine dans les inégalités historiques de notre système économique. Un véritable changement ne sera possible que par une redistribution significative du pouvoir et des ressources dans le cadre de processus de transformation plus larges vers des économies de bien-être. Cette redistribution doit également s'opérer entre les générations plus âgées et les jeunes, car la jeunesse et les prochaines générations subiront l'impact des décisions et des actions prises aujourd'hui, y compris dans le secteur agricole. Une participation plus active des jeunes à la prise de décision est cruciale, et pourtant, les jeunes – en particulier celles et ceux pratiquant l'agriculture familiale – continuent pour la plupart à faire face à une exclusion des espaces et des processus formels de prise de décision.

En réalité, comme l'indique le [Rapport sur les jeunes et les droits de l'homme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme](#), la jeunesse se heurte à une discrimination spécifique qui se conjugue à d'autres problèmes en lien avec l'accès équitable aux droits rencontrés par les personnes, les populations et les communautés en situation de vulnérabilité (en raison de leur sexe, classe, appartenance ethnique, religion, etc.). Les principaux domaines dans lesquels les jeunes sont victimes de discrimination sont les suivants : l'objection de conscience au service militaire, l'accès à la santé, y compris à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, la transition entre le monde de l'école et celui du travail et la sous-représentation dans les institutions politiques. En outre, le rapport du HLPE sur la jeunesse, qui s'appuie sur les conclusions précédentes du HLPE et sur une littérature scientifique plus large, met en évidence des messages clés : les jeunes jouent un rôle essentiel pour façonner les futurs systèmes alimentaires, mais se heurtent à des défis considérables liés au changement climatique, aux inégalités sociales et économiques, et à l'exclusion politique. Bien que les systèmes alimentaires offrent de nombreuses possibilités d'implication et d'emploi pour les jeunes dans différents contextes mondiaux, ces rôles ne garantissent pas toujours un travail décent, un revenu suffisant et une vie digne. Par conséquent, pour qu'un véritable changement se produise, les politiques et les initiatives visant à renforcer la participation et l'emploi des jeunes dans les systèmes alimentaires devraient se fonder sur les principes des droits, de l'équité, de l'autonomisation et de la reconnaissance. La redistribution des ressources écologiques et financières, des actifs productifs, des connaissances et des possibilités de participation et d'innovation des jeunes peut contribuer à créer des emplois et à promouvoir la transition vers des systèmes alimentaires durables, résilients et plus justes. Dans le cadre de cette transition, nous devons veiller à ce que les catégories qui n'ont pas ou peu voix au chapitre soient reconnues et prises en compte dans la prise de décision.

Les agricultrices et agriculteurs familiaux, qui englobent les personnes pratiquant l'élevage, la pêche artisanale, l'agriculture paysanne et la petite agriculture, habitant les forêts, et les peuples

autochtones, sont les premières victimes des crises actuelles, car leurs moyens d'existence dépendent étroitement des ressources écologiques qui s'épuisent et dont elles ont besoin pour produire de la nourriture pour elles et leurs communautés. Comme le reconnaissent des institutions des Nations Unies telles que la FAO, les agricultrices et agriculteurs familiaux fournissent la grande majorité des denrées alimentaires consommées dans le monde et constituent l'épine dorsale des économies rurales. Cependant, comme le mentionne le [Plan d'action global de la Décennie sur l'agriculture familiale \(DNUAF\)](#), leur rôle dans la société va au-delà de la production d'aliments : *« Les agriculteurs familiaux ont prouvé leur capacité à développer de nouvelles stratégies et à apporter des réponses innovantes aux défis émergents sur les plans social, environnemental et économique. [...] Ils ont aussi des fonctions environnementales, sociales et culturelles. Ils sont les gardiens de la biodiversité. Ils préservent le paysage et le patrimoine communautaire et culturel. En outre, ils ont les connaissances nécessaires pour produire des aliments nutritifs et adaptés à la culture et aux traditions locales »*. Il est donc urgent de mettre en place des cadres juridiques et des politiques publiques appropriés pour sauvegarder le modèle d'agriculture familiale et placer les agricultrices et agriculteurs familiaux dans des conditions qui leur permettent d'instaurer des systèmes alimentaires plus justes d'un point de vue social et écologique. Cela suppose d'accorder une place centrale aux (jeunes) agricultrices et agriculteurs familiaux dans le processus décisionnel afin de garantir que les politiques et les réglementations futures répondent effectivement à leurs besoins.

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 a été lancée en mai 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Son objectif est de fournir un cadre permettant d'encourager les gouvernements nationaux à développer des politiques publiques, des cadres juridiques et des investissements en faveur de l'agriculture familiale, ainsi qu'à mettre en œuvre les politiques existantes. L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné la FAO et le FIDA pour diriger la mise en œuvre de la Décennie en collaboration avec une série d'autres acteurs, notamment les Comités nationaux pour l'agriculture familiale (CNAF) et les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux. La mise en œuvre de la Décennie est orientée par son Plan d'action global, un outil pratique contenant des éléments clairs pour le développement, le suivi et l'amélioration des politiques publiques, y compris des résultats, des produits, des actions et des indicateurs spécifiques qui peuvent être adaptés à différents contextes. Le Plan d'action global est donc un outil pratique qui doit être utilisé par les gouvernements à différents niveaux en collaboration avec les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux et avec le soutien de la FAO et du FIDA.

Une caractéristique importante de la DNUAF est qu'elle accorde une attention particulière à la question de la jeunesse et du renouvellement des générations dans l'agriculture familiale, et donc à la pérennité générationnelle du modèle d'agriculture familiale à long terme. Le Pilier 2 du Plan d'action global est consacré aux jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux et aborde les aspects intergénérationnels dans une perspective relationnelle, en valorisant le rôle d'un échange équilibré de connaissances et de compétences – tant techniques que politiques – entre les jeunes et les anciennes générations d'agriculteurs familiaux. Les systèmes alimentaires durables supposent d'*« associer d'anciens et de nouveaux systèmes de connaissance et de pratique à des modèles de gouvernance et d'organisation plus démocratiques et plus inclusifs »*. Malgré l'importance des jeunes générations pour l'existence même de l'agriculture familiale à l'avenir, les systèmes alimentaires *« ne donnent pas [aujourd'hui] accès à un travail décent et valorisant ni à des moyens d'existence convenables et ne parviennent pas à concilier de façon équilibrée les besoins et les droits des différentes générations »*. Il existe encore trop d'obstacles à leur participation à la production et à la gouvernance alimentaires, et les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux supportent plus que d'autres catégories de jeunes les risques liés au changement climatique, aux inégalités socio-économiques et à la marginalisation politique.

Les jeunes vont constituer la tranche d'âge majoritaire dans les pays à faible revenu. Dans le même temps, les jeunes sont plus exposés au chômage que les autres tranches d'âge dans le

monde, et « *ceci est particulièrement vrai pour les jeunes ruraux, qui ont également une plus grande propension à occuper des emplois vulnérables et à avoir des taux d'alphabétisation plus bas ou un rendement relatif de l'éducation plus faible* »³. Comme l'indique le [Rapport sur le développement rural 2019 du FIDA, intitulé « Donner leur chance aux jeunes ruraux »](#), il est essentiel de travailler sur trois éléments : la productivité (ou l'accès aux revenus), l'agencéité et la connectivité.

De manière générale, les jeunes renoncent à l'agriculture et celles et ceux qui en ont les moyens quittent les zones rurales à la recherche d'opportunités plus nombreuses ou différentes, l'agriculture familiale ne représentant pas, dans la majorité des cas, une opportunité attrayante. L'accès limité à la terre, aux ressources écologiques, aux infrastructures, aux financements appropriés, aux régimes fonciers, à la technologie, aux marchés équitables, ainsi qu'à la connaissance et à une rémunération décente, expliquent notamment cette tendance.

Comme mentionné précédemment, le HLPE nous rappelle que les jeunes sont des acteurs politiques importants et que leur participation dans les institutions politiques, les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux, les mouvements sociaux, le plaidoyer et l'activisme est nécessaire pour réaliser la justice alimentaire, la durabilité écologique et garantir des systèmes alimentaires démocratiques. De fait, selon le [Rapport 2021 du HLPE](#), la participation des jeunes à la vie politique suppose une différence entre le concept de « participation des jeunes » et celui d'« agencéité des jeunes ». Le renforcement de la participation politique des jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux figure également parmi les objectifs du Pilier 2 du Plan d'action global de la DNUAF. Cela implique leur participation aux Comités nationaux pour l'agriculture familiale (CNAF) en vue de l'élaboration de Plans d'action nationaux (PAN). En outre, le rapport du HLPE suggère que toutes les politiques et initiatives visant à faciliter la participation des jeunes aux systèmes alimentaires soient fondées sur les piliers des droits, de l'équité, de l'agencéité et de la reconnaissance, notamment en prenant en considération « *la diversité, l'intersectionnalité et le contexte des aspirations et du vécu des jeunes à travers le monde* ». Ce même document souligne que ces quatre piliers sont nécessaires non seulement pour permettre une meilleure participation des jeunes dans les systèmes alimentaires, mais aussi pour instaurer des « *économies du bien-être, qui se caractérisent par la souveraineté alimentaire, des moyens d'existence dignes et des environnements sains* ».

L'une des priorités de la boîte à outils est de remédier au manque de participation des jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux dans les espaces décisionnels, afin de contribuer à surmonter les obstacles liés à la connaissance et à la représentation limitée de leurs besoins dans l'élaboration des politiques touchant à l'agriculture et à l'alimentation.

Dans cette section, nous examinerons trois aspects importants de l'implication active des jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux dans les systèmes alimentaires, à savoir :

(1) Le renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques publiques, de dialogue et de plaidoyer : Cela suppose de développer les compétences des jeunes au sein des organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux à différents niveaux (national, régional et international). Cette action se concentre également sur les modèles existants en matière de participation et de leadership au sein des organisations d'agriculteurs familiaux et des processus d'élaboration des politiques au niveau national ;

³ FAO, 2024, The Status of Rural Youth in Agro-food system, Concept summary, page 2.

- (2) Les cadres juridiques pour la pérennité générationnelle dans l'agriculture : Nous examinerons les caractéristiques des cadres juridiques en appui à la durabilité à long terme de l'agriculture familiale à travers les générations et fournirons une méthodologie pour cartographier ces cadres.
- (3) Les politiques et cadres juridiques existants à l'appui de l'agriculture familiale : Ce point abordera les politiques et les instruments juridiques en vigueur destinés à promouvoir et à protéger l'agriculture familiale, en particulier en lien avec les jeunes agricultrices et agriculteurs.

Avant de nous intéresser à ces aspects, il est important de préciser que les instruments et processus politiques qui seront présentés dans ce chapitre sont le fruit de nombreuses luttes menées de longue date par les mouvements et les organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux. Depuis des décennies, ces groupes défendent leurs droits au sein des institutions chargées des questions d'alimentation à tous les niveaux, de l'échelon local à l'échelon mondial.

Ce n'est que grâce à une collaboration étroite et continue entre les institutions internationales, les gouvernements nationaux et les organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux que les politiques publiques et les instruments juridiques sont non seulement adoptés mais aussi mis en œuvre. Il est essentiel de rappeler ici que leur existence « sur le papier » ne se traduit pas nécessairement par leur mise en œuvre sur le terrain. Il reste encore beaucoup à faire pour transformer les politiques publiques, les lois et les réglementations en « produits » tangibles afin de remodeler les systèmes alimentaires dans différents contextes culturels et géographiques.

La relation entre les efforts de plaidoyer au niveau international et au niveau local est bidirectionnelle. Les organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux qui s'engagent dans des activités de plaidoyer au niveau international contribuent à créer des conditions favorables pour que les organisations nationales fassent avancer les politiques publiques dans leur pays. Dans le même temps, les projets de politiques publiques développés dans les territoires créent les conditions favorables à des cadres viables et fournissent aux organisations d'agricultrices et d'agriculteurs familiaux des éléments concrets et des résultats en faveur des derniers, contribuant ainsi à leur capacité de plaidoyer à une échelle plus large.

Modèles de participation et renforcement des capacités au sein des organisations agricoles

L'agriculture peut assurer la subsistance et le bien-être des personnes travaillant selon le modèle de l'agriculture familiale, mais pour que ce modèle perdure à long terme et que les agricultrices et agriculteurs bénéficient d'une meilleure qualité de vie, il convient de renforcer le soutien apporté aux jeunes pratiquant l'agriculture familiale dans les systèmes alimentaires et les zones rurales. Les jeunes sont indispensables au futur de l'agriculture familiale et des zones rurales. Il est donc de notre responsabilité commune de renforcer les capacités de celles et ceux produisant des aliments afin de garantir leur participation efficace à l'élaboration des politiques publiques, au dialogue sur les politiques et à la défense de l'agriculture familiale.

Les jeunes agricultrices et agriculteurs doivent prendre part à la formulation des politiques publiques nationales qui affectent directement leurs moyens d'existence. Cela suppose que ces groupes développent leur capacité à défendre leurs droits, comprennent les limites des cadres juridiques en vigueur et identifient les défis auxquels ils sont confrontés. Ce faisant, ils peuvent proposer des mesures efficaces pour améliorer leurs moyens d'existence.

Pour participer efficacement au dialogue sur les politiques, les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux doivent comprendre leurs droits et être capables d'interagir avec une variété d'acteurs (universitaires, ONG, gouvernements, etc.) sur un pied d'égalité. Cette capacité leur permet de participer efficacement aux discussions, en veillant à ce que leur voix soit entendue dans les espaces qui leur sont accessibles.

Enfin, un plaidoyer efficace exige que les jeunes agricultrices et agriculteurs reçoivent le soutien d'autres acteurs, tels que les universitaires et les ONG, sous la forme de statistiques, d'analyses politiques et de documents explicatifs. Ces ressources aident les jeunes agricultrices et agriculteurs dans leur plaidoyer auprès des institutions et des gouvernements, en leur ouvrant les portes du dialogue et de la participation à différents niveaux.

Les organisations agricoles jouent un rôle crucial dans le développement de ces capacités en mettant en œuvre des pratiques, en faisant évoluer la culture organisationnelle et en déléguant des responsabilités aux jeunes membres, et pas seulement aux plus âgés.

Depuis la fin des années 90, la participation des mouvements sociaux et des organisations de la société civile (OSC) dans les espaces des institutions mondiales telles que la FAO s'est accrue, et ces acteurs sont devenus essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils de gouvernance mondiale. Toutefois, les leaders politiques ayant contribué à établir ces collaborations entre la FAO et les OSC sont en train de prendre leur retraite, ce qui crée un problème de renouvellement des générations au niveau du leadership. C'est là qu'intervient la Boîte à outils pour les jeunes agricultrices et agriculteurs, qui vise à relever ce défi en soutenant le développement du futur leadership.

Cette partie de la boîte à outils se donne les objectifs suivants : 1) partager les pratiques en cours au sein des organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux qui soutiennent les capacités des jeunes à participer efficacement à l'influence sur les politiques ; et 2) mettre en évidence les modèles de participation et de leadership au sein des organisations, en se concentrant particulièrement sur le renforcement des capacités liées aux politiques publiques (analyse et conception), au dialogue sur les politiques et au plaidoyer.

Cette section de la boîte à outils inclura :

- un recueil de pratiques visant à renforcer la participation et le leadership des jeunes dans les structures internes des organisations, que ce soit par le biais de groupes de travail, d'organes directeurs ou de pratiques visant à appuyer le changement de culture au sein de leurs organisations.
- un module de renforcement des capacités des organisations d'agricultrices et d'agriculteurs en matière d'élaboration des politiques publiques, de dialogue sur les politiques et de plaidoyer venant compléter le travail aux niveaux national, régional et international, en répondant spécifiquement aux besoins des jeunes.

Quel cadre politique pour le renouvellement des générations ?

Confrontée au double défi du vieillissement des populations agricoles et de la nécessité urgente d'adopter des pratiques durables pour garantir la sécurité alimentaire à long terme, l'agriculture familiale est à un tournant de son histoire. Il est crucial de mettre en place des cadres politiques orientés vers les jeunes agricultrices et agriculteurs et la pérennité générationnelle de l'agriculture familiale pour relever ces défis.

Les cadres politiques pour le renouvellement intergénérationnel sont conçus pour attirer, soutenir et retenir les jeunes femmes et les jeunes hommes dans l'agriculture et les zones rurales, assurant ainsi la continuité et la résilience des exploitations familiales. Ces exploitations constituent traditionnellement la colonne vertébrale des économies et des communautés rurales et sont désormais reconnues comme un élément essentiel de la durabilité et de la résilience du système alimentaire.

Les jeunes femmes et les jeunes hommes apportent innovation, énergie et de nouvelles perspectives à l'agriculture, ce qui les rend essentiels pour l'avenir du secteur. Cependant, des obstacles importants, notamment un accès limité à la terre, au capital et à la formation, viennent souvent entraver leur action. Les principaux obstacles identifiés par la littérature et les consultations concernent l'accès à la terre, aux ressources écologiques, aux infrastructures, aux financements appropriés, aux régimes fonciers, à la technologie, à des marchés équitables, aux connaissances et à une rémunération décente. Des cadres politiques efficaces peuvent atténuer ces obstacles grâce à des mesures ciblées telles que des incitations et des outils financiers, des programmes d'éducation et de formation, l'accès aux ressources et un soutien juridique. En plus d'apporter un soutien aux jeunes pratiquant l'agriculture, ces politiques favorisent des pratiques agricoles durables, essentielles à la préservation de l'environnement et à la viabilité à long terme de l'agriculture. Elles ne soutiennent pas seulement les jeunes, mais elles encouragent également les pratiques agricoles durables qui sont essentielles à la préservation de l'environnement et à la viabilité à long terme de l'agriculture.

La pérennité générationnelle dans l'agriculture est tout aussi essentielle. Elle implique de veiller à ce que l'agriculture demeure une profession et un mode de vie viables et attrayants pour les générations futures. Pour ce faire, il convient d'adopter une approche globale, intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales. Les politiques visant à assurer la pérennité générationnelle se concentrent sur la planification de la succession, le transfert de connaissances entre les générations et la création de conditions favorables à la stabilité économique des exploitations familiales.

En substance, les cadres politiques destinés aux jeunes agricultrices et agriculteurs et à la pérennité générationnelle sont des objectifs interdépendants qui répondent à la fois aux besoins immédiats et aux aspirations à long terme du secteur agricole et des zones rurales. En favorisant un environnement dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir et les exploitations familiales se perpétuer d'une génération à l'autre, ces politiques contribuent à la résilience et à la durabilité du système alimentaire.

Pourquoi cartographier les cadres politiques ?

La cartographie des cadres politiques, tant au niveau national qu'international, est un exercice crucial pour plusieurs raisons :

1. Identification des lacunes et des opportunités

La cartographie des politiques existantes permet d'identifier les lacunes des cadres actuels et les domaines dans lesquels un soutien supplémentaire ou de nouvelles initiatives sont nécessaires. Ces informations sont essentielles pour élaborer des stratégies globales qui abordent tous les aspects de la durabilité de l'agriculture familiale et soutiennent les jeunes agriculteurs familiaux.

2. Renforcement de la cohérence et de la coordination des politiques

La cartographie des cadres politiques facilite une meilleure coordination entre les différentes politiques et les différents programmes. Au niveau national, elle veille à ce que les différents ministères et agences du gouvernement travaillent en harmonie plutôt que de façon contradictoire. Au niveau international, elle contribue à aligner les politiques nationales sur les normes et les engagements mondiaux, favorisant ainsi la cohérence au-delà des frontières.

3. Benchmarking et meilleures pratiques

En examinant les cadres politiques internationaux, les pays peuvent comparer leurs efforts aux meilleures pratiques mondiales. Cette analyse comparative permet d'adopter des stratégies efficaces et d'éviter les écueils connus, renforçant ainsi l'efficacité des politiques nationales.

4. Soutenir l'élaboration de politiques et l'action de plaidoyer fondées sur des données probantes

La cartographie fournit une vue d'ensemble des politiques existantes et de leur impact, ce qui est primordial pour l'élaboration de politiques et le plaidoyer basés sur des preuves. Elle permet aux responsables de l'élaboration des politiques de prendre des décisions éclairées, fondées sur des données et des résultats concrets, garantissant ainsi la pertinence et l'efficacité des nouvelles politiques. Par ailleurs, elle permet aux organisations agricoles de mener des campagnes politiques en connaissance de cause, fondées sur des données et des résultats concrets, garantissant ainsi la pertinence et l'efficacité des nouvelles propositions.

5. Faciliter l'engagement des parties prenantes

La cartographie des cadres politiques implique la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les jeunes agricultrices et agriculteurs, les organisations et organismes agricoles, les organisations de jeunes, les établissements universitaires et les organismes internationaux. Cette approche inclusive garantit que les politiques sont bien conçues et qu'elles répondent aux besoins et aux préoccupations de toutes les parties concernées.

6. Promotion des Objectifs de développement durable (ODD)

La cartographie des politiques internationales aide les pays à aligner leurs politiques agricoles sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et sur le Pilier 2 du Plan d'action global de la DNUAF : « Soutenir les jeunes et veiller à ce que l'agriculture familiale s'inscrive à travers les générations ». Cet alignement est essentiel pour promouvoir des pratiques agricoles durables, réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

7. Garantir la viabilité et la résilience sur le long terme

La cartographie des politiques nationales et internationales permet d'identifier les tendances à long terme et les défis rencontrés par les jeunes dans l'agriculture. Cette prévoyance est indispensable pour créer des systèmes agricoles résilients, à même de résister aux pressions économiques, environnementales et sociales.

8. Innovation sociale, technique et environnementale

En comprenant le paysage mondial des politiques relatives aux systèmes alimentaires, les États peuvent adopter, après une analyse contextuelle appropriée, des approches novatrices et des technologies appropriées ayant fait leurs preuves dans d'autres pays. Ces approches peuvent renforcer la durabilité et l'attrait général de l'agriculture familiale en tant que profession et mode de vie attrayant pour les nouvelles générations.

9. Tirer parti du soutien et de la collaboration au niveau international

La cartographie des politiques internationales met en lumière les possibilités de collaboration et de soutien de la part d'organisations mondiales et d'autres pays. Ce soutien peut prendre la forme d'un financement, d'une assistance technique et d'un échange de connaissances, qui revêtent une valeur inestimable pour le développement durable des systèmes alimentaires locaux et nationaux.

En résumé, il est essentiel de dresser une cartographie des cadres juridiques relatifs au renouvellement des générations, tant au niveau national qu'international, afin de développer des stratégies solides, cohérentes et efficaces pour soutenir les jeunes et veiller à ce que l'agriculture familiale s'inscrive à travers les générations. L'exercice fournit une image claire du paysage actuel, facilite la coordination et la cohérence, et encourage l'adoption de pratiques réussies et de solutions innovantes, contribuant en fin de compte à un avenir durable et résilient pour le système alimentaire.

Cette partie de la boîte à outils inclura :

- Une proposition méthodologique portant sur les modalités de réalisation d'une cartographie et d'une analyse des cadres juridiques concernant le thème du renouvellement des générations dans l'agriculture familiale.

Politiques publiques et participation politique des jeunes agricultrices et agriculteurs : Cadres internationaux et nationaux disponibles

Les politiques publiques sont essentielles non seulement pour garantir la survie de l'agriculture familiale à travers le monde, mais aussi pour la positionner comme un élément changeant la donne dans la transformation des systèmes alimentaires en systèmes socialement justes et écologiquement durables pour toutes et tous. La bonne nouvelle est que les personnes pratiquant l'agriculture familiale, en particulier les jeunes, ont déjà accès aux outils, directives et espaces de gouvernance existants pour défendre leurs droits en tant que productrices de denrées alimentaires et en tant qu'êtres humains.

Il existe aujourd'hui des cadres juridiques internationaux, régionaux et nationaux qui défendent les droits des personnes pratiquant l'agriculture familiale et garantissent que le modèle de l'agriculture familiale puisse continuer à fournir des aliments, grâce aux efforts des petites productrices et petits producteurs d'aliments et des mouvements de peuples autochtones, qui se sont battus et ont participé à différents niveaux pour faire entendre leur voix. Les personnes impliquées dans l'agriculture, la pêche artisanale et l'élevage, les peuples autochtones, les consommatrices et consommateurs et les populations urbaines pauvres ont toutes contribué à la création d'outils globaux qui peuvent désormais être utilisés aux niveaux national et régional pour faire évoluer les politiques et créer ainsi un environnement favorable à l'agriculture familiale. Alors, qu'est-ce qui se mijote dans la marmite des droits des agricultrices et agriculteurs familiaux ?

Cette partie de la boîte à outils inclura :

- Un examen des cadres internationaux susceptibles d'être utiles à l'instauration de processus de plaidoyer et de luttes liées au renouvellement des générations dans l'agriculture familiale.
- Un examen des initiatives prises en matière de politiques et de programmes au niveau national (divisé par régions) qui peuvent être utiles pour développer des processus de plaidoyer et des luttes liées au renouvellement des générations et à la pérennité générationnelle dans l'agriculture familiale.

Les deux analyses porteront sur l'histoire, le rôle et le fonctionnement du cadre, ainsi que sur les raisons pour lesquelles les jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux pourraient se montrer particulièrement intéressés.

Deuxième partie : Partage des connaissances pour le renouvellement des générations

Introduction

Pour permettre aux jeunes générations d'innover dans le domaine de l'agriculture familiale, il est essentiel de s'appuyer sur les connaissances de leurs aîné-es tout en intégrant des pratiques innovantes et durables, en particulier celles portant sur l'adaptation au changement climatique. Les compétences techniques sont importantes pour renforcer les capacités des jeunes, mais le

transfert de connaissances entre agriculteur·rices l'est tout autant. Nous pensons que la meilleure méthodologie pour les petites productrices et petits producteurs de denrées alimentaires regroupés au sein d'organisations paysannes au niveau mondial est de générer des échanges entre agriculteur·rices : cette approche permet de réunir des personnes de différentes régions (au niveau mondial, mais aussi au niveau national) afin de discuter des défis et des solutions possibles. Cette approche explore les défis et les possibilités qui contribuent à combler les lacunes de l'agriculture familiale en se basant sur les contextes spécifiques de chaque territoire, en rassemblant les agricultrices et agriculteurs aux niveaux mondial, national et territorial.

Elle est ancrée dans les systèmes d'innovation agroécologiques, c'est-à-dire les différentes formes d'innovation que les communautés ont développées pour gérer durablement les biens communs tels que la biodiversité, l'eau, le sol et les connaissances agricoles locales. La production agroécologique, ainsi que les marchés équitables et solidaires, devraient être considérés comme des outils essentiels permettant aux jeunes générations investies dans l'agriculture de valoriser et de transmettre son savoir-faire. Dans ce contexte, d'autres acteurs (scientifiques, techniciens, etc.) peuvent jouer un rôle de facilitation dans l'échange de connaissances, en appliquant le principe de justice épistémique aux connaissances des agricultrices et agriculteurs et des organisations agricoles. En ce sens, la boîte à outils vise également à explorer comment ces autres acteurs de la connaissance peuvent contribuer positivement aux processus d'échange et d'innovation dans l'agriculture familiale.

Une attention particulière est accordée à l'échange de connaissances entre générations et au sein de celles-ci, et à la manière dont les différents systèmes de connaissances peuvent interagir lorsqu'ils se rencontrent. Les espaces de partage des connaissances sont variés et peuvent inclure des méthodes théoriques, pratiques et basées sur la praxis. En outre, les espaces de la connaissance sont conçus comme des espaces diversifiés et hybrides, et leur formalisme peut donc varier, combinant des pratiques pédagogiques traditionnelles avec un apprentissage plus informel ou expérientiel. Enfin, l'apprentissage à distance, à travers des espaces de connaissance organisés en ligne, peut s'avérer utile lorsque la fracture numérique peut être gérée.

Cette approche soutient l'innovation, qui est au cœur de la production agroécologique. La méthodologie d'agriculteur à agriculteur est basée sur l'échange de connaissances entre pairs, dans le but de diffuser l'expérience d'une manière horizontale, flexible, dynamique et participative, tout en innovant constamment. Dans le cadre de ce processus, tout le monde enseigne et apprend. Ce modèle permet d'obtenir de meilleurs résultats en termes d'implication et de récupération des connaissances traditionnelles, en promouvant l'agroécologie en tant qu'ensemble de techniques, mais aussi en tant que dimension sociale et politique pour la transformation de la société.

Les connaissances techniques relatives à l'agriculture paysanne sont diverses et variées. Voici quelques exemples : les systèmes de production, reproduction et échange de semences et d'espèces animales ; la gestion et la régénération de la biodiversité des sols ; la conservation et la gestion de l'eau ; l'agroécologie ; les écosystèmes et systèmes de production spécifiques ; les systèmes de gestion des déchets ; les réseaux alimentaires et agricoles solidaires ; l'équité de genre et ethnique dans l'agriculture familiale ; la méthodologie de la recherche-action participative, etc.

Les communautés paysannes ont toujours compté dans leurs rangs des petites productrices et petits producteurs de denrées alimentaires capables de résoudre des problèmes pratiques selon leur contexte spécifique. Les défis actuels sont de plus en plus complexes et structurels, mais les

organisations agricoles peuvent contribuer à partager des solutions entre pays du Sud et du Nord. Les échanges entre agriculteur·rices favorisent les innovations dans les pratiques agricoles, les structures organisationnelles, les méthodes de distribution et les relations avec les consommateur·rices. En ce sens, les paysannes et paysans sont également source d'innovation.

Cette partie de la boîte à outils inclura :

- Des directives relatives aux modalités d'organisation du renforcement des capacités techniques, mettant l'accent sur les échanges intergénérationnels et intragénérationnels entre personnes pratiquant l'agriculture, et aux modalités de l'implication d'autres parties prenantes dans la formation et le renforcement des capacités.

Troisième partie : Récits d'apprentissage

Introduction

Comme l'indique la définition de l'agriculture familiale établie par l'Année internationale de l'agriculture familiale, « *exploitations agricoles et familles évoluent l'une avec l'autre et l'une par l'autre. Elles combinent des fonctions économiques, environnementales, sociales et culturelles* »⁴. L'histoire, les compétences et les ressources des familles, ainsi que les opportunités et les entraves au renouvellement des générations, reflètent les dynamiques économiques et sociales mondiales qui soutiennent et remettent en cause l'agriculture familiale. Les expériences de renouvellement des générations dans l'agriculture sont riches de divers éléments contextuels, façonnés par les circonstances uniques de chaque exploitation, famille et communauté.

C'est cette diversité inestimable qui fait ressortir l'importance de comprendre et de partager les solutions inventées par les organisations, les familles, les communautés d'agricultrices et d'agriculteurs et les responsables de l'élaboration des politiques pour appuyer le renouvellement des générations. Derrière les chiffres, ce sont des histoires de luttes et des expériences qui peuvent servir d'inspiration à d'autres jeunes pratiquant l'agriculture, familles, communautés, organisations et responsables de l'élaboration des politiques dans des régions similaires ou différentes du monde.

Cette partie de la boîte à outils rassemble des histoires qui abordent deux aspects clés du renouvellement des générations dans l'agriculture familiale :

Tout d'abord, nous partageons les expériences de formation technique et politique menées par les organisations agricoles. Ces organisations font partie des coalitions internationales ayant contribué à la création de cette boîte à outils. Grâce à des fiches détaillées basées sur des entretiens réalisés avec des personnes déléguées par les organisations respectives ayant une expérience directe de ces modes d'échange de connaissances, nous explorons en profondeur les objectifs, les défis et les approches méthodologiques poursuivis dans le cadre de ces expériences.

Deuxièmement, nous racontons des histoires personnelles de renouvellement des générations dans l'agriculture familiale. Ces récits, recueillis lors d'entretiens avec des jeunes pratiquant

⁴ FAO, 2012, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur. Rome. FAO

l'agriculture, explorent la manière dont les entraves et les solutions au renouvellement des générations se manifestent dans des contextes différents. En faisant connaître les outils et les stratégies déployés par les responsables de l'élaboration des politiques, les organisations et les parties prenantes directes, ces histoires peuvent inspirer d'autres personnes à s'attaquer aux problèmes liés à la pérennité générationnelle et au renouvellement des générations.

Cette partie de la boîte à outils inclura :

- Un recueil d'histoires sous forme de fiches d'information assorties d'images parlantes élaborées à partir d'entretiens avec l'organisation et de documents, détaillant les programmes de formation technique et politique sur l'agriculture familiale. Cela comprend des ressources et des informations provenant de différentes organisations impliquées dans des initiatives de formation
- Un recueil d'histoires personnelles sur le renouvellement des générations émanant de jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux membres d'organisations agricoles issues de différents secteurs et régions du monde. Ces récits, recueillis par le biais d'entretiens avec les personnes directement concernées et inspirés par leur contexte local, seront présentés sous forme de fiches d'information et accompagnés d'images parlantes
- Deux séries de podcasts résumant des histoires de formation et de renouvellement des générations à partir de différents témoignages

Webliographie

- Recommandations politiques du CSA : La promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- FAO, 2012, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur, Rome, FAO
- FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation, Rome, FAO
- Activités de la FAO dans le domaine de l'agriculture familiale
- FIDA, 2019, Rapport sur le développement rural 2019, Donner leur chance au jeunes ruraux
- SITES WEB DES ORGANISATIONS D'AGRICULTRICES ET D'AGRICULTEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL
 - Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP)
 - Organisation mondiale des agriculteurs (OMA)
 - La Via Campesina (LVC)
 - Forum rural mondial (FRM)
- Rapport 2021 du HLPE « Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires »
- HCDH, 2018, Les jeunes et les droits de l'homme : Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Plan d'action global de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028
- Groupe de travail des jeunes agricultrices et agriculteurs de la DNUAF